

Une classe relais pré-professionnelle au lycée

Entretien avec Jean-Claude Boulu, proviseur du lycée professionnel Louise-Labé à Lyon

Quels sont les élèves accueillis dans cette classe relais pré-pro ?

Ce sont des collégiens qui ont entre 15 et 16 ans ; ils sont le plus souvent en fin de quatrième et peuvent poser parfois de graves problèmes de comportement. Très absentéistes, ils ont aussi connu l'exclusion de plusieurs collèges et portent parfois la triste appellation de « poly-exclus ». Leur scolarité très chaotique a pu être interrompue plusieurs mois. Ces élèves, globalement sans projet et sans limites, doivent reprendre des habitudes de travail scolaire : arriver à l'heure le matin, se mettre en projet, se mettre au travail, reprendre confiance en soi... Comme dans tous les dispositifs relais, un dossier est constitué en amont par le collège puis étudié par une commission présidée par l'inspecteur d'académie qui décide des affectations en classe relais. Le coordonnateur et parfois le proviseur rencontrent les familles pour leur expliquer le fonctionnement et les objectifs de la classe relais, les exigences des enseignants, ce qui est attendu de chacun des élèves. Adolescents et parents savent que ce dispositif offre aux collégiens une dernière chance de pouvoir entreprendre un parcours de formation au sein de l'école avant la fin de la scolarité obligatoire.

Quelle est la spécificité de cette classe ?

Le constat a été fait que la classe relais située au collège ne permettait pas aux élèves les plus âgés de réintégrer le collège afin d'y reprendre leur scolarité et de poursuivre un parcours de formation. Depuis cinq ans une classe relais qualifiée de pré-professionnelle a donc été créée au lycée professionnel Louise-Labé. Les élèves y découvrent une culture tournée vers le monde de l'entre-

prise. En intégrant cette classe, les collégiens décrocheurs se mettent progressivement en situation de projet, personnel et professionnel, pour s'orienter en fin d'année vers un apprentissage. L'élaboration de ce projet est un objet de travail de la classe relais dont la recherche d'un lieu de stage est partie intégrante. Le stage en entreprise est souvent vécu par les élèves comme une épreuve. En effet, ils doivent être capables de s'intégrer à une équipe, de supporter d'autres personnes, de maîtriser leurs émotions au lieu de les exprimer spontanément. Mais toutes ces situations de travail sont très formatrices et les évolutions sont notables au cours de l'année scolaire.

L'équipe des formateurs comprend deux éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, deux professeurs de sciences et de lettres et un assistant d'éducation. La classe compte seize élèves qui, à partir de septembre prochain, feront partie intégrante de l'établissement en étant soumis à son règlement intérieur, en ayant des conseils de classe comme ceux des autres classes du lycée. Sur trente semaines de présence, ces élèves en effectueront douze en stage en entreprise. L'objectif essentiel est de leur redonner le goût de l'école et, pour ce faire, il n'y a pas de hiérarchie entre les objectifs de re-socialisation et de re-scolarisation. Il faut les traiter en même temps. Ne faire que de la socialisation avec des discours de morale serait inutile et vain. Ne pas vouloir passer le temps nécessaire à renouer le dialogue avec l'élève et la famille serait également vain. Le travail scolaire, qui suppose des contraintes, doit très vite s'imposer dans la classe. Les efforts intellectuels inhérents aux apprentissages ont un effet socialisant sur eux car ils doivent en respecter les normes, et fournir un effort persévérant pour réussir. La question du travail scolaire est donc essentielle, avec une volonté de retrouver les bases du socle commun de connaissances et de compétences.

Quels sont les bénéfices et les limites d'un tel dispositif ?

Ces élèves scolarisés au lycée se sentent valorisés en côtoyant des élèves plus âgés et en bénéficiant de toute l'infrastructure du lycée. Certains d'entre eux développent un sentiment d'appartenance au lycée qui

leur permet de trouver leur place et les motive davantage qu'en collège. Par ailleurs, ils découvrent le monde de l'entreprise à travers un réseau d'employeurs qui tiennent un discours très réaliste et sans démagogie sur le travail demandé tout en manifestant de l'empathie pour ces élèves qu'ils recrutent. Ensuite, les professionnels de la classe relais mènent une réflexion pédagogique approfondie et collective. Ils apprennent à analyser leurs pratiques pour objectiver des problèmes liés à la pédagogie et aux comportements des élèves. Les enseignants de la classe relais s'engagent plus que d'autres dans des processus de formation.

En 2007, 60 % de ces élèves ont obtenu le certificat de formation générale ; 50 % ont intégré un centre de formation d'apprentis, tandis que l'autre moitié intégrait d'autres dispositifs dont les missions locales. Par ailleurs, à la prochaine rentrée, l'inspection académique du Rhône a décidé l'implantation de quatre classes relais dans des lycées professionnels. Les quatre chefs d'établissement ayant la volonté d'accueillir ces élèves très difficiles vont travailler de concert ; la mutualisation et l'analyse des pratiques pédagogiques des professionnels seront favorisées.

S'il n'est pas aisé de faire vivre une classe de ce type dans un établissement qui par ailleurs n'est pas dans une situation difficile, l'engagement pédagogique et le pari de l'éducabilité de tous les enfants sont des moteurs indispensables. Un autre regard est possible : celui d'une diversification des parcours permettant à un maximum d'élèves d'atteindre la fin de la scolarité obligatoire avec des perspectives et un projet de formation. Les enjeux sont importants pour ces élèves. Il s'agit de leur éducation, de l'apprentissage de leur liberté et de leur insertion professionnelle. Ils sont importants pour la société qui doit éviter que de trop nombreux élèves quittent le système scolaire sans qualification et sans l'espoir d'avoir un jour un métier. L'école se mobilise et engage des moyens substantiels dans des établissements scolaires classiques. Les élèves eux-mêmes doivent prendre conscience des enjeux de cette rescolarisation et retrouver la volonté personnelle de travailler et de s'insérer après un parcours de formation qui leur permettra une entrée dans le monde de l'entreprise. ■

